

un Jésuite du nom de Paul Closse, lequel se trouvait exactement dans la même position que Martellange, c'est-à-dire coadjuteur-temporel, et qui fut aussi, à ce, qu'il paraît, un artiste distingué.

Les archives du collège de Sens ne fournissent rien qui rappelle le nom de Martellange. Cependant l'église fondée en 1624, à une seule nef et *d'une grande simplicité*, pourrait avoir été faite d'après les plans de notre artiste ; notre obligeant correspondant (214) prétend même qu'à cause de cela, l'édifice n'ajouterait rien à son illustration.

Il est curieux de noter cette impression de simplicité que nous avons rencontrée constamment parmi ceux auxquels nous nous sommes adressé pour nos collèges. Selon eux, il est inutile de s'en occuper tant ils sont modestes ; on n'y rencontre aucune richesse d'ordres et de sculptures ; ce sont des œuvres banales... Mais, il nous semble, c'est, bien au contraire, le plus grand éloge qu'on puisse leur adresser!

Il est inutile de s'arrêter sur le collège de Besançon, de la province de Lyon (215), bien que Martellange ait souvent séjourné dans cette ville ; nous trouvons cet établissement abrité dans des locaux provisoires jusqu'aux années 1730 et 1739, époque à laquelle il fut l'objet d'une construction monumentale due à un architecte du nom de Tripord, qui avait pour inspirateur le P. de Jouffroy, Jésuite.

Le collège de Dole a été, pour nous, l'objet de recherches plus sérieuses puisque nous y avons constaté le passage de Martellange (216). On nous excusera, pour cela, de donner quelques détails historiques qui se relient par des personnages qui ont aussi figuré à Lyon.

(214) M. Morin de Champrouse, bibliothécaire de la ville de Sens.

(215) Dans cette province nous avons vu déjà les collèges de Carpentras, Lyon, Roanne, Vesoul et Vienne.

(216) Lettre du 14 février 1610, au chapitre II.